

## Personnel

Monsieur Hans Muster  
Musterstrasse 18  
8000 Zürich

## Certificat de prévoyance

Valable à partir du 01.01.201x

Œuvre de prévoyance **Mustervorsorgewerk**  
Employeur **Muster AG**

<b>1) Données personnelles</b>			
Nom et prénom	<b>Muster Hans</b>		
N° d'assurance sociale	756.2147.8917.65	Entrée dans la société	01.04.2010
N° de personnel	-	Adhésion au plan de prévoyance	01.04.2010
Date de naissance	05.06.1963	Date de la retraite	30.06.2028
Sexe	masculin	Plan de prévoyance	Mitarbeiter
Etat civil	divorcé(e)	Taux d'activité	100%
<b>2) Données de salaire</b>			
Salaire annuel déclaré			83'525.00
Salaire annuel assuré (épargne)			58'955.00
Salaire annuel assuré (risque)			58'955.00
<b>3) Taux d'intérêts</b>			
Taux d'intérêt LPP 201x			1.75%
Taux d'intérêt provisoire 201x			1.75%
Calcul projeté des prestations de vieillesse			1.50%
<b>4) Capital développement 201x</b>			
Capital au 01.01.201x			121'919
Versements			0
Prélèvements			0
Cotisations d'épargne			8'785
Intérêts			1'829
Capital au 31.12.201x			132'533
<b>5) Avoir de vieillesse</b>			
Avoir de vieillesse au 01.01.201x			132'533
Dont avoir de vieillesse LPP au 01.01.201x			122'031
Avoir de vieillesse prévisible au 31.12.201x			143'695

6)	<b>Prestations prévisibles en cas de vieillesse</b>				
	Retraite (âge, date)	Taux de conversion	Rente	ou	Capital
	65 au 30.6.2028	6.200%	20'268		326'906
	64 au 30.6.2027	6.080%	18'946		311'619
	63 au 30.6.2026	5.960%	17'675		296'560
	62 au 30.6.2025	5.840%	16'453		281'722
	61 au 30.6.2024	5.720%	15'278		267'104
	60 au 30.6.2023	5.600%	14'151		252'702
	59 au 30.6.2022	5.480%	13'070		238'513
	58 au 30.6.2021	5.360%	12'035		224'533
	Rente annuelle d'enfant de retraité à l'âge ordinaire de 65 ans:		4'375		
7)	<b>Prestations en cas d'incapacité de travail</b>				
	Exonération de cotisation (délai d'attente de 3 mois)				
8)	<b>Prestations en cas d'invalidité</b>				
	Rente annuelle d'invalidité entière (délai d'attente de 24 mois)				18'280
	Rente annuelle pour enfant d'invalidé (délai d'attente de 24 mois)				3'656
9)	<b>Prestations en cas de décès avant la retraite</b>				
	Rente annuelle de conjoint ou de partenaire*				10'968
	Rente annuelle d'orphelin				3'656
10)	<b>Financement</b>				
			Employé	Employeur	Total
	Cotisation d'épargne	7.5%	4'421.40	7.5%	8'842.80
	Cotisation risque et frais		810.60	810.60	1'621.20
	Cotisations fonds de garantie		44.40	44.40	88.80
	Cotisations frais de gestion		120.00	120.00	240.00
	Cotisation annuelle totale		5'396.40	5'396.40	10'792.80
	Cotisation mensuelle		449.70	449.70	899.40
11)	<b>Données générales</b>				
	Rachats maximum possible au 31.12.1x				72'381.30
	Prestation de sortie à l'âge de 50 ans				132'532.55
	Versement anticipé en cas de divorce				32'400.00
	Versement anticipé maximum possible pour la propriété d'un logement au 01.01.201x				132'532.55
	Déclaration des bénéficiaires en cas de décès déposée				Non
	Déclaration/convention type partenariat enregistré déposée				Non
	Réserve médicale				Non
12)	<b>Commission de prévoyance</b>				
	Représentant(s) des employé(s)		Représentant(s) d'employeur		

#### Remarques

En ce qui concerne la validité juridique, l'échéance et le droit aux prestations, ainsi que les éventuelles réductions de celles-ci, nous renvoyons au règlement et au plan de prévoyance.

Le présent certificat de prévoyance remplace tout certificat antérieur.

\* Les conditions requises à l'obtention d'une rente de partenaire sont précisées dans le règlement de prévoyance. Parmi elles figure notamment la déposition par l'assuré, de son vivant (et avant son départ à la retraite), de la déclaration/convention type écrite fournie sur notre site Web, dotée de sa signature authentifiée par notaire.

**Des informations complémentaires, notices informatives et formulaires concernant la fondation Unabhängige Gemeinschaftsstiftung Zürich UGZ sont disponibles sur le site [www.ugzstiftung.ch](http://www.ugzstiftung.ch).**